



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU « SCI HELVETIA CHAPTER » DU SAMEDI 12 AOUT 2023 AU STAND DE TIR « PIGEON SA » DE SAANEN

Ordre du jour

1.	Accueille et bienvenue.....	1
2.	Adoption du procès-verbal de la dernière Assemblée générale du 11 JUIN 2022	1
3.	Résumé du rapport d'activité du président.....	1
3.1	Résumé de l'événement SCI 2022	2
4.	Présentation des comptes provisoires 2022	2
5.	Décharge au comité et vérificateur des comptes.....	3
6.	Fixation du montant des cotisations 2023	3
7.	Élection	4
7.1	Members du comité	4
7.2	Verificateur des comptes.....	4
8.	Propositions individuelles.....	4
8.1	Remise de Prix:	4

1. ACCUEILLE ET BIENVENUE

Le Président du SCI Helvetia Chapter, ouvre la séance de l'assemblée à 16h00 souhaitant la bienvenue aux participants et remercie les membres du comité pour leur engagement et les donateurs de prix pour l'enchère et la tombola.

Sont présents du comité Antoine Spillmann, Maxime Mitterrand, Alfonso Esteve Pierre Louis Chardie et Ferdinand Kumle.

Son excusé : Miguel Estade

Membres : 16 membres sont présents.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 11 JUIN 2022

Le procès-verbal de l'Assemblée générale du 11 juin 2022 est approuvé à l'unanimité (ci-joint à ce PV).

3. RÉSUMÉ DU RAPPORT D'ACTIVITÉ DU PRÉSIDENT

Le SCI Chapter Helvetia ne fait que prendre de l'importance depuis la constitution de notre nouveau comité en août 2019. L'activité de notre association est reconnue au niveau du SCI international et a remporté la nomination pour le prix international du meilleures Chapitre 2022. Le prix a été remis lors de la convention à Nashville.



En 2023 le chapitre crée l'**Association Alpine Tetrao Tetrrix** pour encourager la réhabilitation des biotopes du tétras-lyre. L'objectif de l'**Association Alpine Tetrao Tetrrix** est d'essaimer cette manière efficace de tuer les vernes sur d'autres alpages où l'arbuste se développe. Cette démarche s'appuie sur des éleveurs motivés à rouvrir les pâturages alpins. AATT fournit le matériel et l'aide à la mise en place de clôture. Elle met aussi en contact les éleveurs. Le berger et le propriétaire des chèvres signent un contrat sur 2 à 4 ans afin que les efforts fournis permettent l'abroustissement des arbustes sur les parcelles clôturées.

Le financement par le Safari Club International est de 67 682 CHF sur 16 ans (1/3 contribué par le SCI Helvetia, 1/3 par le SCI Europe et 1/3 par le SCI USA) pour l'abroustissement de 10ha au total. 12 972 CHF ont été utilisés en 2021 et 2022.

La fondation A.A.T.T a déjà reçu en 2023 CHF 35'000 de donation de la fondation Gelbert. L'objectif est de récolter davantage d'argent pour étendre la démarche à d'autres alpages dans les années à venir et de développer une boîte à outils pour toute personne qui veut lutter contre l'aulne verne dans son alpage

La section a également contribué à hauteur de USD 10'000.- à la publication d'un manuel **NATURE & AVENTURES** publié en 2023 qui vise à familiariser le jeune public avec la nature, dans une perspective ludique et familiale. NATURE & AVENTURES est un projet suisse, écrit en français et Allemand, afin d'être diffusé dans tout le pays. Le livre porte le logo de la SCI Helvetia et la mention de notre soutien à la fin du livre.

Le nombre de membres pour 2022 est actuellement de 46.

3.1 Résumé de l'événement SCI 2022

L'événement a généré une revenue totale de CHF 32'496 et a engagé des dépenses de CHF 12'464.75, produisant ainsi un bénéfice net de CHF 20'031. Le chapitre a versé sa part de 30%, CHF 6'010 au SCI US, laissant un profit de CHF 14'022.25 pour la soirée de 2022, mais comptabilisé dans l'exercice précédent à fin juin 2022.

4. PRÉSENTATION DES COMPTES PROVISOIRES 2022

La trésorerie présente le rapport sur la situation financière de l'association au cours de l'exercice écoulé, les produits des cotisations, les charges et le résultat de l'exercice. Il commente les comptes annuels arrêtés au 30 juin 2023 à travers le bilan et le compte de résultat. Il donne toutes les informations et les explications aux diverses questions. Il précise que les comptes ont été établis par « T&R Oberland AG », à Gstaad.

En ce qui concerne les actifs, le total s'élève à 11 625,50 CHF. Ce montant comprend des liquidités en compte de trésorerie de 7 103,30 CHF et un prêt de 4 500 CHF que nous avons accordé à l'association AATT.



Les fonds propres s'élèvent actuellement à 9 055,50 CHF et avant généré un bénéfice de 364,72 CHF pour cette année.

Le chiffre d'affaires pour cette année fiscale s'est élevé à 19 454 CHF. Il s'agit toutefois d'une baisse par rapport au chiffre de 82 929,55 CHF enregistré en 2021. Cette baisse s'explique en grande partie par le fait que l'événement majeur de l'année précédente a été comptabilisé dans le cycle financier 2021, ce qui a fortement influencé les recettes.

Les cotisations des membres ont diminué cette année, s'établissant à 6 511,37 CHF, contre 10 395 CHF en 2021.

En outre, les efforts dans le projet de conservation du Tetra lyre ont été reconnus et 2/3 remboursée par le Comité européen et le SCI US, pour un total de 8 648 CHF.

Les dépenses totales pour l'année s'élèvent à 14.259,51 CHF. La différence la plus notable est l'absence d'un événement majeur cette année fiscale, ce qui signifie que les coûts liés à l'événement ont été considérablement réduits à 2.731 CHF, contre 31.047,97 CHF l'année précédente.

D'autres affectations notables comprennent CHF 2 000 pour le projet de lyre tétra et CHF 944,29 pour la communication sur la chasse au trophée. Il est important de noter que nos coûts de communication liés au projet de conservation ont été nuls cette année, alors qu'ils s'élevaient à 12 295 CHF en 2021.

Les coûts de notre site web ont connu une légère augmentation de 890 CHF, totalisant 4 671 CHF pour cette année fiscale.

En conclusion, le chapitre a terminé l'exercice fiscal sur une note positive, en réalisant un bénéfice 364.72 CHF. Il s'agit d'une évolution positive par rapport à la perte de 4'142.79 CHF enregistrée l'année dernière.

Après examen et délibération, les comptes, annexés au procès-verbal, sont approuvés.

5. DÉCHARGE AU COMITÉ ET VÉRIFICATEUR DES COMPTES.

Décharge est donnée au comité et aux vérificateurs des comptes.

6. FIXATION DU MONTANT DES COTISATIONS 2023

L'assemblée décide de maintenir la cotisation à CHF 250, incluant la cotisation SCI US. Il est recommandé de payer directement la cotisation SCI US à travers le site du SCI US afin de profiter des offres réduites.



7. ÉLECTION

7.1 Members du comité

Monsieur Michael Schomberg se présente au comité et est élu.

Sont réélus au comité : Maxime Mitterrand comme vice-président, Alexandre Col, Alfonso Esteve comme secrétaire et Ferdinand Kumle.

Est réélu président : Antoine Spillmann

7.2 Verificateur des comptes

Sont réélus comme vérificateurs des comptes « T&R Oberland AG » et approuvés à l'unanimité.

8. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

Organiser davantage d'événements tout au long de l'année pour rassembler plus de membres (comme des séances de cinétir) et envisager la création de marchandises avec le logo du SCI Helvetia ainsi qu'aux niveaux du SCI Européen.

Il est encouragé de visiter la page internet et la page Instagram du chapitre.

8.1 Remise de Prix:

1. Gagnant du classement skeet : Giorgio Paraporti
2. Gagnant du classement balle : Maxime Mitterrand
3. Gagnant du classement combiné : Maxime Mitterrand

La séance est finalement levée à 16h45 par le Président qui remercie tous les membres de leur participation.

Genève, le 30/08/2023

Le Président

Le Secrétaire